L'ETABLISSEMENT DU PROTESTANTISME A SAINT-GILLES-DU-GARD

DES ORIGINES A L'EDIT DE NANTES

PAR

SUZANNE GOUNELLE

. 1

SAINT-GILLES AU MILIEU DU XVIº SIECLE

CHAPITRE I

L'ÉGLISE CATHOLIQUE A SAINT-GILLES

A. — Etat matériel de l'Eglise catholique.

Au xvr siècle, St-Gilles est une ville où les églises catholiques sont nombreuses et florissantes. L'abbaye est gouvernée par de puissants abbés; ils sont les seigneurs spirituels et temporels de la ville et son terroir, et cumulent les titres honorifiques; étant à la tête d'un monastère exempt, ils n'ont au-dessus d'eux que le pape. Le service divin est assuré par le Chapitre, composé de quinze chanoines majeurs depuis la sécularisation octroyée par le pape Paul III, le 17 août 1538.

L'Eglise est riche, elle possède d'antiques reliques et des châsses précieuses. Le Grand Prieuré de Saint-Jean de Jérusalem, ou de l'ordre des Chevaliers de Malte, fondé au xu^e siècle par Raymond IV, comte de Toulouse, est un des quatres grands prieurés de cet ordre en France, et a cinquante-quatre commanderies sous sa dépendance. Il est riche et possède à St-Gilles la moitié du port et la quatrième partie du péage.

En plus de ces deux établissements, il y a à St-Gilles douze églises, six à l'intérieur et six en dehors des remparts. Sept de ces églises sont paroissiales. Saint-Gilles possède encore trois établissements religieux, le couvent des Trinitaires, avec son hôpital dédié à St-Jacques, le couvent des frères Mineurs, et l'ancienne maison des Templiers, passée aux Hospitaliers.

L'Eglise catholique est donc bien représentée à St-Gilles. Les écclésiastiques sont les propriétaires de la terre; il n'y a pas de grands propriétaires fonciers en dehors d'eux.

B. - Etat moral de l'Eglise catholique.

L'Eglise, riche et puissante, est en décadence au point de vue moral. Les règles ecclésiastiques fondamentales n'y sont pas observées. L'abbé, qui est commendataire du monastère, ne réside pas, et se fait remplacer dans sa charge par un vicaire général, choisi au sein du Chapitre. Privés de leur chef naturel, les chanoines se laissent aller à tous les débordements, dont la non-résidence de l'abbé est une des causes principales, bien plutôt que la sécularisation de l'abbaye, qu'on a voulu en rendre responsable. Le mal existait déjà avant la sécularisation, qui n'a fait que l'accentuer.

Les chanoines ne résident pas non plus; leur nombre, qui devrait être de quinze présents au Chapitre, diminue régulièrement pendant la deuxième moitié du xviº siècle, jusqu'à s'abaisser au chiffre de quatre ou chq présents. Aussi le service de l'église en souffre grandement, de même que sa situation matérielle.

Dans le petit nombre de chanoines qui résident la mésentente règne; les désaccords sont continuels entre les chanoines majeurs et les chanoines mineurs, aussi bien qu'au sein du Chapitre. Ils vont même jusqu'à créer des difficultés à leur abbé, principalement dans la perception des dîmes.

Les chanoines sont en général ignorants; ils négligent de recevoir les ordres. Aucune facilité ne leur est d'ailleurs donnée pour s'instruire, car s'ils veulent étudier, ils doivent le faire à leurs frais.

Mais qui pis est, leur vie privée est désordonnée; depuis la sécularisation, ils ont un domicile particulier et scandalisent le peuple par leurs mœurs.

Une des grandes causes favorisant ces dérèglements, est l'impunité dont ils jouissent, et le manque de sanctions. L'autorité ecclésiastique a l'air d'ignorer leurs mauvaises actions; elle ferme les yeux et ne les poursuit pas; elle ne les prive même pas de leurs dignités au sein du Chapitre.

L'exemple le plus probant est celui du chanoine Nicolas Philippon; il est un des chanoines les plus en vue du chapitre; chanoine majeur en 1541, il devient successivement procureur du Chapitre en 1544 et 1547, prieur de St-Etienne-de-Laval en 1550, vicaire et prieur de St-André-de-Bernis en 1554, avocat du chapitre en 1564, et même vicaire général de l'abbé en 1566. Il est, de plus, chargé de veiller à la discipline du Chapitre. Pourtant sa vie privée est des plus immorales; il est cité en justice plusieurs fois pour mauvaises mœurs; il parcourt la ville armé

et déguisé, n'a aucun scrupule en affaires, et va jusqu'à voler le blé que le Chapitre tient en réserve pour « l'aumône de la Cène ».

En dehors de l'abbaye, les documents moins nombreux laissent penser que le mal est moins profond. Le grand Prieuré cependant, n'est pas exempt de mauvais éléments.

CHAPITRE II

ÉTAT SOCIAL

A. — Description. La ville est une grosse bourgade située sur un bras du Rhône, au milieu d'une plaine coupée de garrigues et d'étangs, et de quelques forêts. Les cultures qui l'entourent comprennent surtout du blé et de la vigne; sur le Rhône, s'étend le port de St-Gilles, bien déchu de son ancienne prospérité, mais où un trafic important se fait encore, mettant Saint-Gilles en relations avec les villes riveraines et la mer. La ville elle-même a encore l'apparence d'une cité du Moyen-Age, avec ses hauts remparts, qu'elle a conservés.

B. — Gouvernement de la ville. Elle est régie par des statuts et lois municipales anciennes et inviolables; tout officier municipal doit prêter serment de les observer et l'abbé pareillement.

Elle est gouvernée par un conseil de ville, présidé par le vicaire général de l'abbé, et composé de conseillers jurés, qui élit les officiers municipaux; ceuxci n'ont qu'une charge annuelle. Ce sont le viguier et le juge ordinaire pour l'exercice de la justice, qui paraît être rendue avec assez de négligence; le clavaire, aidé de trois consuls, pour l'administration de la ville, laquelle n'est pas sans défaut non plus,

car le maniement des deniers publics laisse souvent à désirer. Il y avait encore d'autres officiers de moindre importance.

C. — La population est surtout composée de cultivateurs, petits propriétaires ou fermiers, et marchands. Il n'y a pas de grande noblesse à St-Gilles; c'est un bourg paysan, où se distinguent seules quelques familles bourgeoises ou de petite noblesse.

Sur tous s'étend la puissance de l'abbé, seigneur de la ville, à qui tout étranger doit prêter serment de fidélité pour être reçu bourgeois.

CHAPITRE III

RAPPORTS ENTRE L'ÉGLISE ET LA VILLE

Les rapports sont tendus entre la ville et l'Eglise.

L'abbé, qui en tant que seigneur temporel devrait donner l'exemple d'obéissance aux lois municipales, les viole souvent; il nomme des officiers à vie, alors que les lois interdisent un exercice de plus d'un an. Le vicaire général est constamment en chicanes avec les officiers civils, et les habitants supportent avec peine le spectacle des dérèglements des chanoines; la ville s'efforce de les faire cesser, mais elle n'a pas de prise sur eux, qui ne relèvent que de l'abbé, lequel n'intervient pas.

CONCLUSION

Il n'est donc pas étonnant de voir la facilité et la rapidité avec laquelle la Réforme s'introduit à St-Gilles; le terrain est bien préparé pour la recevoir, le peuple s'est détaché de l'Eglise qui ne le satisfait plus, les pouvoirs publics sont négligents à veiller aux intérêts de l'Eglise, plus tard même favorables aux idées nouvelles, qui s'introduisent alors avec facilité parmi le peuple.

Π

L'APPARITION DU PROTESTANTISME

CHAPITRE I

LES DÉBUTS DU PROTESTANTISME DANS LA RÉGION
DU SUD-EST

Le pays environnant St-Gilles a été vite conquis à la Réforme, et de bonne heure. Ce n'est que vers 1560 que les Eglises réformées y vivent d'une vie officielle, ce qui a pu faire croire à une apparition brusque du Calvinisme à cette date; mais les idées de Luther y étaient déjà prêchées avant celles de Calvin; en 1533, le Languedoc et la Provence en sont déjà « contaminés ».

Les grandes villes environnant St-Gilles sont de bonne heure des foyers de la religion nouvelle.

Lyon, par sa situation géographique qui la met sur la route de Genève, est une des premières atteintes; la diffusion des idées nouvelles y est facilitée par l'imprimerie qui y est florissante; la Bible s'y imprime dès 1472 ou 1473. Une doctrine hérétique y est prêchée dès 1520 par deux religieux, Antoine Maigret et Pierre de Sébiville. Un groupe de frères » se forme à la suite de ces prédications; c'est après la visite de Calvin en 1535 que Lyon va essaimer sa nouvelle doctrine dans la région voisine et jusqu'en Languedoc, mais ce n'est qu'en 1560 que le parti réformé y est organisé officiellement. De Lyon, les idées se répandent et vont gagner Montpellier et Nîmes.

A Montpellier, elles sont reçues avec faveur dans

l'Université, dont les recteurs Guillaume Lévesque et Claude Baduel sont luthériens dès 1542, et qui s'était presque entièrement déjà rendue indépendante du clergé; celui-ci était d'ailleurs en décadence sous l'épiscopat de Guillaume Pellicier, évêque de grand savoir, mais de mœurs répréhensibles. Elles atteignent aussi, vers 1533, le clergé local. La nouvelle église commence à s'organiser en 1557, et est finalement constituée en 1560 par Guillaume Mauget, pasteur venu de Genève pour « dresser » l'église de Nîmes.

A Nîmes, l'évolution des idées est parallèle. La doctrine luthérienne y gagne le clergé dès 1533, où un religieux augustin l'enseigne au carême du haut de la chaire de la cathédrale. Tous les régents des écoles de la ville, dont Imbert Pacolet en 1535, Gaston Cavort en 1537, et Claude Baduel en 1540, sont luthériens. L'église réformée se constitue vers 1547 et se réclame de Calvin; elle tient ses assemblées en plein air, derrière la tour Magne, jusqu'au jour où Calvin envoie de Genève Guillaume Mauget pour y organiser l'église, en 1559, alors que la majorité de la population a embrassé la Réforme.

Tout le plat pays aux alentours de ces grandes villes est gagné à son tour par la « contagion luthérienne ».

La réaction catholique. Les progrès sont tels dans tout le pays que le roi juge utile d'intervenir; en 1532 il interdit les assemblées; en 1547 il ordonne au sénéchal de Beaucaire et Nîmes de procéder diligemment contre les hérétiques. Le Parlement de Toulouse ne cesse pas de lancer contre eux des arrêts, et les fait fustiger jusqu'à effusion de sang, rouer vifs, envoyer aux galères à perpétuité ou brûler vifs. Des Grands-jours se tiennent à Nîmes en

1541 pour les juger; le Parlement envoie dans la région des commissions pour enquêter sur les hérétiques en 1552, 1554, 1560, qui jugent et condamnent. Le roi envoie en 1560 son lieutenant le comte de Villars, avec des troupes, pour débarrasser le pays « de cette canaille ». Les exécutions capitales sont fréquentes mais elles ne font qu'enraciner la foi nouvelle au cœur du peuple, et l'on voit en 1560 les plus petits bourgs du pays demander des pasteurs à Genève, qui ne suffit pas à en fournir.

CHAPITRE II

LES DÉBUTS DU PROTESTANTISME A SAINT-GILLES

- A. Rapports avec la région. Avec cette région si tôt conquise aux idées nouvelles, St-Gilles est en contact direct :
- a) par le commerce. St-Gilles fait le commerce du blé, du vin, ce qui y amène un grand concours d'étrangers, notamment des montagnards venus des Cévennes, pour les vendanges. L'entrepôt du sel de la gabelle, situé sur le Rhône près du port, y provoque un va-et-vient d'officiers administratifs. Son port la met en relations faciles avec Lyon; avec Montpellier et Nîmes, toutes voisines, les échanges sont journaliers.
- b) par les rapports intellectuels. La culture à St-Gilles est cantonnée chez les gens d'église et les officiers municipaux; or, les ecclésiastiques gradués ont tous passé par les Universités de Montpellier ou de Toulouse, très tôt acquises aux idées nouvelles. Le juge ordinaire et le viguier, docteur ou licencié en droit, ont étudié à la Faculté de droit de Montpellier, favorable aussi à la Réforme de bonne heure. Les corps municipaux ont d'ailleurs partout été, dans

le Midi, conquis des premiers par elle, ce qui se vérifie à St-Gilles.

c) par les livres. Lyon, grand centre d'imprimerie, puis Nîmes et Montpellier qui ont des imprimeurs depuis la première moitié du xvr siècle, ont aussi des libraires, qui répandent dans le pays des livres venus de Genève, interdits par l'autorité ecclésiastique. Genève envoie dans la région des colporteurs chargés de Bibles et de traités religieux.

Toutes ces causes d'envahissement de la ville par la Réforme ont été aidées par le milieu favorable; St-Gilles est une ville de simples gens, et il ne faut pas oublier que c'est dans le peuple que la Réforme se répand tout d'abord.

- B. Les premières manifestations à St-Gilles.
- a) Les premières manifestations se produisent au sein de l'église catholique. Dès 1548, les désertions de chanoines commencent; c'est d'abord Antoine de Villages, qui abandonne la collégiale à cette date, que le Chapitre essaye en vain de ramener en 1552, et qu'on voit faire partie du Consistoire de St-Gilles en 1562; c'est ensuite Bernard de la Croix, ancien archidiacre, que le chapitre ne peut non plus ramener en 1552, et qui se marie dans l'église réformée de Nîmes en 1561; c'est enfin quatre autres chanoines, Vidal Albenas, Jean Lansard, Charles Rozel et Nicolas Calvière, qui ont tous abandonné le Chapitre en 1552, et qu'on retrouve parmi les protestants de Nimes, à divers titres, dès 1561.
- b) Dans le peuple. Il est impossible de trouver la date exacte de l'introduction du protestantisme dans le peuple; les débuts sont sans tapages; cependant il est probable que vers 1547 déjà, la Réforme avait des adeptes parmi la population. En 1552, la Ré-

forme y a gagné assez de partisans pour effrayer les autorités, qui font assembler tous les soirs le guet pour réprimer les « assemblées ». Les idées nouvelles progressent et gagnent à son tour le corps municipal, qui refuse en 1557 de payer dorénavant le prédicateur de carême. Les conseillers-jurés sont presque tous « religionnaires » à cette date, et on peut en conclure, puisqu'ils représentent les habitants, que la ville est en majorité protestante.

- c) L'Eglise « plantée ». Jusqu'alors, la communauté protestante n'avait pas eu de pasteur, l'église n'était pas organisée. Mais, à partir de 1559, Genève lui envoie le pasteur Elie, remplacé l'année suivante par le pasteur Picard; les églises réformées d'alors ne gardaient pas longtemps les pasteurs, forcés qu'ils étaient d'en organiser constamment de nouvelles. C'est donc à partir de cette époque que l'église réformée de St-Gilles est constituée. Les chanoines convertis au protestantisme rentrent alors dans la ville.
- d) La défense catholique à St-Gilles. L'église catholique ne restait pas indifférente devant cet état de choses. Mais les poursuites ne datent que de 1560. Cette année même, elle poursuit le pasteur Picard, qu'elle fait conduire dans les prisons de Nimes, et qui ne dut son salut qu'à l'intercession des membres du présidial de Nimes auprès du vicomte de Joyeuse. Plusieurs habitants, soupçonnés d'hérésie sont conduits dans les prisons de Beaucaire, où une commission itinérante du parlement de Toulouse instruit leur procès en 1560; elle condamne encore Pierre Portal, allié à une famille importante de St-Gilles, où il se trouvait quelque temps auparavant, à être brûlé vif.

Elle essaye aussi de se réformer elle-même pour

mieux lutter contre l'influence protestante grandissante. Dès 1541, et jusqu'à la fin du xvr siècle, des séances entières de Chapitre sont consacrées à prendre des décisions pour la réforme des mœurs et de la tenue des chanoines, mais inutilement.

Ш

L'EGLISE « DRESSEE »

L'ORGANISATION ET LE DÉVELOPPEMENT
DU PROTESTANTISME A SAINT-GILLES JUSQU'A
L'ÉDIT DE NANTES

CHAPITRE I

L'ORGANISATION DES ÉGLISES; VUE GÉNÉRALE

- a) Les pasteurs. Les pasteurs faisaient leurs études préparatoires au collège de Genève, fondé par Calvin en 1559. Ils étaient ensuite pourvus d'une ou plusieurs églises souvent fort éloignées les unes des autres, qu'ils desservent et qui leur versent un traitement d'environ vingt livres par mois; mais les églises de cette époque sont souvent fort négligentes à s'acquitter de ce devoir.
- b) Le Consistoire. C'est une assemblée composée de diacres et d'anciens, aide puissante pour le pasteur qui en préside les séances; il administre et dirige l'église où il fait appliquer la « discipline » de Calvin, et surveille étroitement les fidèles aussi bien dans leurs devoirs religieux que dans leur vie privée; c'est un véritable tribunal de famille. Il dirige même entièrement les villes où les Réformés sont

en majorité, et n'est subordonné qu'aux colloques et aux synodes, ce qui donne une grande cohésion au parti protestant. Grâce à cette sévérité, il obtient une réforme générale des mœurs dans les villes protestantes.

CHAPITRE II

L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE ST-GILLES

a) Bernard Arnail. Avec l'année 1560, on arrive à l'organisation de l'église réformée; le pasteur est Bernard Arnail, ancien maître d'école à St-Gilles. Sous son ministère, les assemblées sont nombreuses, et les Réformés ne se cachent plus; ils ne sont pas encore très nombreux; assez pourtant pour inquiéter le Chapitre, qui requiert la force armée pour accompagner la procession du 1er septembre, assez aussi pour attirer les représailles de l'autorité : une compagnie de gendarmerie est envoyée à St Gilles en 1560 pour y réprimer les assemblées, et un impôt de 360 livres est levé sur les habitants réformés de la ville pour couvrir les frais qu'elle occasionne; la même année une autre taille de plus de 923 livres leur est encore imposée. Les répressions sur les personnes accompagnent les levées d'argent.

Le conseil de ville de St-Gilles, présidé par le vicaire général, décide de chasser les étrangers de la ville. En face de cette répression, les Réformés s'unissent et proclament, le 27 mars 1561, leurs intentions pacifiques et leur désir de liberté de conscience, prouvant que le parti réformé n'est animé d'aucun désir de guerre.

b) Etienne Georges. Bernard Arnail est remplacé en juillet 1561 par Etienne Georges; il assiste à plusieurs reprises, en tant que ministre de St-Gilles, aux séances du consistoire de Nimes. L'église réformée de St-Gilles se développe; la procession du 1er septembre ne se déroule pas dans la ville en 1561, mais dans les cloîtres. Les Réformés ne sont cependant pas belliqueux; ils protestent encore de leur désir de paix dans un second syndicat, formé entre eux le 18 novembre, pour renouveler leurs premières demandes, et protestent de leur fidélité au roi. En décembre 1561, le pasteur Georges a quitté St-Gilles pour Caveirac.

c) Jacques Queyrol (1562-1570). Il est pasteur définitivement en titre à St-Gilles, non un pasteur prêté pour quelque temps comme les précédents. Il y arrive avant l'été de 1562, et y demeure huit ans. Comme la région souffre d'une pénurie de pasteurs, à cause du grand nombre d'églises qui se formaient, on adjoint à St-Gilles deux annexes, Générac et Beauvoisin, et c'est dans ce dernier village que Jacques Queyrol établit sa résidence; mais il vient très souvent à St-Gilles, où il réunit des assemblées secrètement et de nuit. Il réunit également des assemblées dans les bois environnant la ville. Pour faire ses allées et venues il est accompagné d'une garde de corps.

Saint-Gilles a maintenant un consistoire organisé, qui subvient au traitement de son pasteur. Pour l'aider dans ce devoir, il adresse au Chapitre une requête lui demandant de participer à l'entretien du ministre, mais celui-ci refuse naturellement; c'est une coutume des églises réformées de cette région de prendre sur l'argent des bénéfices catholiques de quoi payer les ministres, lorsqu'elles sont les plus fortes dans une ville.

L'église réformée fait des progrès. Un des meilleurs chanoines de l'abbaye, Guillaume de Cubières,

se convertit au protestantisme vers le mois de février 1562, et Jacques Queyrol bénit son mariage le 2 août suivant devant l'église réformée. Le corps municipal de la ville se compose de plus en plus de réformés; en 1562 tous les officiers sont de la nouvelle religion, et certains même sont membres du consistoire; aussi la politique de la ville est-elle favorable aux Réformés, malgré le Chapitre qui essaie de lutter.

La première guerre de religion ayant éclaté, le consistoire prend la direction de la ville, et nomme des gouverneurs qui jouissent d'une puissance presque dictatoriale pour la faire tenir en paix. Le conseil de ville, présidé par le vicaire général, ne peut qu'approuver leurs décisions. Les troupes catholiques assiègent la ville le 27 septembre 1562. mais sont repoussées par la garnison calviniste et mises en déroute par un secours venu de Nimes; l'armée catholique subit des pertes considérables, et cette victoire du parti Réformé lui assure la possession paisible d'une grande partie de la province. Mais, dans la ville, après la bataille, des représailles eurent lieu contre les maisons des catholiques et les églises, dont quelques-unes furent détruites: grande église collégiale cependant échappa à la destruction, mais quelques prêtres et enfants de chœur furent tués. Après cette échauffourée le calme renait, le Chapitre et les officiers réformés signent un accord pour assurer la garde de la ville, et un désarmement général a lieu après l'édit d'Amboise, en mars 1563. Le maréchal de Damville visite la ville le 2 décembre pour y surveiller l'exécution de l'édit. et y laisse la garnison du capitaine François de Guernaud; la ville doit la nourrir et l'entretenir, ce

qui est une lourde charge pour elle, déjà éprouvée par la peste qui y sévit en 1564 et 1565.

Le Chapitre profite de la paix pour essayer de rétablir ses affaires; il est très clairsemé, les chanoines ayant pour la plupart quitté la ville pendant les troubles, mais avec la protection de Damville, ils se rassurent et rentrent à St-Gilles; l'abbé Raynaud de Beaune adresse alors une supplique au vicomte de Joyeuse pour faire interdire la religion « prétendue réformée » à St-Gilles; il y répond favorablement le 1^{er} mai 1566, et défense est faite aux habitants de pratiquer cette religion. Les chanoines ne corrigent cependant pas, après cette victoire, leur tenue et leurs mœurs.

Au début de la deuxième guerre de religion, le 1er octobre 1567, les troupes calvinistes reprirent la ville, et le Chapitre s'enfuit à Beaucaire. Joveuse ne put reprendre la ville. Mais, dès la signature de la paix, les chanoines rentrent à St-Gilles, et décident de tomber à l'improviste sur une assemblée, dans la cave du logis de Ste-Marthe, et d'y assommer tous ceux qui s'y trouveront. Ils sont soutenus par l'arrivée d'une nouvelle garnison, celle du capitaine Laroques, et la ville est démantelée. La paix ne dure pas longtemps, la troisième guerre éclate en 1568, pendant laquelle la ville souffrit beaucoup, surtout du fait de très lourds impôts. Les chanoines réclament encore à Joyeuse des sanctions contre les Réformés et attaquent les assemblées réunies dans le bois de la Chassagne. Damville assiège la ville, tenue par les protestants, et la prend au bout de trois jours de siège; il y laisse la garnison du capitaine Rochegude, qui y demeure jusqu'après la signature de la paix du 8 août 1570, laissant les habitants dans une extrême misère. L'église réformée vit pourtant

toujours, mais son pasteur Jacques Queyrol la quitte pendant l'été de 1570, pour aller à La Calmette.

d) Barnabé Suffrain (1570-1587). Son successeur est Barnabé Suffrain, père d'une nombreuse famille; il maintient l'église réformée de St-Gilles en rapports étroits avec celle de Nimes. Mais les églises de la région manquent de pasteurs, aussi le voit-on « prêté » pour quelque temps à diverses églises : Lunel en janvier 1575, Beaucaire pendant six mois de la même année, Nimes de mai à août 1580, et peu après, Valleraugues pendant quelques mois. Pendant son absence, l'église de Nîmes dessert celle de St-Gilles. Le chapitre poursuit toujours les assemblées, il décide encore le 1er août 1576, de tomber sur celle réunie dans le bois de la Chassagne, et de l'attaquer à l'improviste.

L'église réformée ne sert pas régulièrement son traitement à son pasteur, mais avec de grands retards; ce n'est que sur la menace que lui fait le consistoire de Nimes de lui retirer son pasteur, qu'elle se décide à le payer régulièrement. Ce retard dans le règlement des traitements de pasteurs est un défaut général aux églises de cette époque. Barnabé Suffrain reste un pasteur actif jusqu'à la fin de sa vie; il représente encore sa paroisse au synode de Montpellier de 1585, deux ans avant sa mort, qui se produit avant le mois d'avril 1587.

Etat de la ville sous son ministère. La ville est affaiblie par quatre guerres successives qui la laissent accablée d'impôts, malgré les requêtes qu'elle adresse à Joyeuse pour qu'ils soient diminués. La ville est toujours tenue par les troupes catholiques, mais elle est attaquée par Damville, qui a changé de parti et se trouve à la tête des troupes calvinistes, et capitule le 8 décembre 1574; elle est reprise en janvier sui-

vant par les troupes catholiques commandées par Jacques de Crussol, ancien chef calviniste passé aux catholiques.

Les protestants restent nombreux dans la ville, qui est après Nimes la plus imposée du diocèse par les Réformés, ce qui prouve l'importance qu'y avait pris le parti protestant.

e) Les autres pasteurs jusqu'à l'édit de Nantes. (1588-1598). Après la mort de Barnabé Suffrain, l'église réformée est servic de nouveau par des pasteurs qui y demeurent peu de temps, sans doute d'abord par ceux de Nimes, puis par le pasteur Cornille, qui y demeure trois mois en 1590. Après son passage, les protestants veulent avoir un temple, et le consistoire achète dans ce dessein pour 160 livres, le logis de Ste-Marthe, ruiné durant les troubles, et qu'il réédifie pour ce nouvel usage.

Le pasteur Pascal y est nommé le 1er mai 1591, et réside à Saint-Gilles, d'où il dessert les annexes, protégé par une garde de corps sur les routes. Il est remplacé en 1592 par le pasteur Isaac, puis par le pasteur D'Aoust ou Augustanus en 1593. C'est à ce moment qu'Abdias de Chaumont, seigneur de Bertichères et gouverneur d'Aigues-Mortes, s'empare de l'abbaye qu'il occupe et dont il perçoit les revenus après la fuite de l'abbé et un accord, difficilement obtenu, comme bien on pense, des chanoines, signé seulement en 1595; il choisit un nouvel abbé dans le chapitre, Lucas Allemandi.

Mais à cette époque, l'église réformée de St-Gilles est de nouveau sans pasteur; celle de Nimes en prend soin, jusqu'au mois de mai 1597, où un jeune pasteur, Tremblet, vient la servir. L'année suivante, il est remplacé par Mardoché Suffrain, fils de Barnabé, qui reprend l'église de son père et y demeure plusieurs années après l'édit de Nantes, grâce auquel enfin les protestants de St-Gilles vont pouvoir jouir en paix de leur liberté de conscience, si souvent réclamée.